



## CHSCT SEANCE DU 28 AVRIL 2015

### Représentants de l'administration:

M. DEFAYS, M. PAILLET, M. GARBUNOW

### Représentants des personnels :

**CGT- Finances Publiques :** M. HINDERSCHID (T), M. TEULLIERAS (T), M. GARCIA (S), Mme DENAUX (S)

**CGT-FO :** Mme BENECH,

**SOLIDAIRES :** M. GRIFFAULT

Mme MAILLOT, Médecin de Prévention

Mme FERELLEC, secrétaire animatrice

Mme JBIRANE, assistante de prévention

M. DEFAYS ouvre la séance. M. GRIFFAULT est secrétaire.

### **I – Information relative aux aménagements des nouveaux horaires d'ouverture**

M. DEFAYS informe, suite à la demande formulée par les organisations syndicales lors du CTL, le CHS de la note de service relative aux nouveaux horaires d'ouverture de l'accueil physique (guichet) des structures locales accueillant du public.

M. HINDERSCHID (CGT) constate que, à ce jour, 15 sites sur 22 ne sont plus ouverts toute la semaine. Le fait que ces modifications d'horaires résultent de la demande des agents démontre bien qu'il s'agit là d'une adaptation à la dégradation des conditions de travail due à la réduction des effectifs.

M. DEFAYS ne veut pas recommencer le débat engagé en CTL, mais indique que, pour lui, cela vient des changements d'habitudes du public.

### **II – Exercice d'évacuation (SIP/SIE de Mauriac, locaux de la CABA et locaux rue de Firminy)**

M. GARBUNOW rend compte des exercices d'évacuation menés sur les sites de Mauriac, Firminy et bâtiment CABA. Ceux-ci se sont déroulés sans difficultés. Il est à noter, pour le site de Firminy, qu'il doit être enrichi d'un serre-file et d'un guide-file.

### **III – Note d'orientation 2015**

Mme FERELLEC présente la note d'orientation dont les axes prioritaires sont :

- les risques liés aux déplacements et aux chutes (chutes de personnes, accidents de la route, heurts)
- les risques liés à l'activité physique, notamment la manutention,
- le risque d'agression au travail

La prévention des :

- RPS (risques psycho-sociaux)
- CMR (chimiques, mutagènes, risques liés à la reproduction)
- TMS (troubles musculo-squelettiques)

reste des axes majeurs de l'action des CHSCT.

### **IV – Bilan d'activité 2014 du Médecin de Prévention**

Mme MAILLOT présente son rapport d'activité pour 2014.

Elle constate une baisse des effectifs (311 en 2014 contre 334 en 2013)

Elle a effectué 118 visites médicales qui l'ont amenée à rediriger les collègues vers un ophtalmologiste pour 11 d'entre eux, 5 vers l'assistante sociale, 2 vers un psychologue et 15 vers un généraliste.

Elle a demandé 7 réaménagements de postes qui concernaient essentiellement le risque routier, l'aménagement d'horaires, l'accueil du public.

Elle met l'accent sur le nombre croissant de personnes en souffrance. Celle-ci serait due à des problèmes liés à la charge accrue de travail, les changements fréquents de procédures, la pression du temps.

## **V – Bilan CHSCT 2014**

Mme FERELLEC nous présente « la lettre du CHSCT du Cantal » qui retrace l'activité de l'instance en 2014. Celle-ci est consultable sur le site intranet local.

## **VI – Bilan DUERP 2013/2014**

Mme JBIRANE présente le bilan du DUERP 2013/2014.

Les risques liés aux équipements de travail représentent 27,75 %, les risques psycho-sociaux 26,81 %, les risques liés aux déplacements (routiers, glissades et chutes) 16,7 %, les risques particuliers (travail de nuit, agressions) 15,34 %.

Les principaux risques par situation d'exposition sont la pression (31,32 %) la quantité de travail (31,32 %), la complexité du travail (11,97 %), les objectifs (10,18 %).

31 axes d'actions prioritaires ont été identifiés dans le programme annuel de prévention. 21 risques ont été résolus, 10 seront reportés dans le PAP 2015.

## **VII – Validation du PAP**

Mme JBIRANE indique que les agents n'ont pas été sollicités pour l'actualisation du DUERP 2015. Un groupe de travail du 3 février 2015 est à l'origine de la mise à jour de ce document. Ce même groupe de travail en a extrait le PAP 2015 qui recense 23 actions à mener. Celui-ci est approuvé à l'unanimité par les représentants du personnel.

## **VIII – Examen du registre hygiène et sécurité**

**PCE Aurillac** : le problème de chauffage de certains bureaux évoqué le 20/02/2014 puis le 14/10/2014 a été résolu (648 €)

**SIP Mauriac** : Demande de store à l'accueil

**TP AURILLAC** : problème de luminosité : demande de 2 lampes de bureau

**BDV** : problème allergène dû à la difficulté d'entretien des moquettes

**CDIF** : problèmes électriques (interrupteur et prise de courant) : intervention des agents de service

**Trésorerie de St Mamet** : demande de siège ergonomique

**Direction** : demande de stores pour la salle de formation

**SPF** : demande de lampe de bureau

## **IX – Budget 2015 : Analyse des propositions de formation – Analyse des propositions d'action**

Cette année, le budget disponible s'élève à **36 800 €**, soit une baisse de **400 €** par rapport à l'année 2014 qui avait déjà vu son montant réduit de 400 € par rapport à l'année précédente.

Les représentants du personnel décident unanimement de retenir les actions suivantes :

- Formation ergonomie, gestes et postures (groupe de 12 personnes sur 7 h : 1 000 €)
- Formation gestion du stress (groupe de 12 personnes sur 7 h : 1 000 €)
- Formation gestion des situations conflictuelles (groupe de 12 personnes sur 7 h : 1 000 €)
- Formation conduite à risque (groupe de 6 personnes sur 1 journée : 528 €)
- Formation au 1<sup>er</sup> secours (groupe de 10 à 16 personnes sur 1 journée : 50 € par participant)
- Manipulation des extincteurs et évacuation (groupe de 12 personnes sur 4 heures : 600 €)
- Achat de 2 tapis de sol (trésorerie de Vic sur Cère et TP Aurillac : 92,02 €)
- Achat de stores (salle de formation de la Direction : 1 700 € sous réserve d'un devis supplémentaire)
- Achat de store (Accueil Mauriac : 465,60 €)
- Isolation armoire électrique local archive (TP Aurillac : 1 183,20 €)
- Achat de 2 lampes de bureau (TP Aurillac : 51,50 €)
- Achat de 3 lampes de bureau (Trésorerie de Laroquebrou : accord de principe, l'IHS sera consulté sur le type de matériel à acquérir)
- Achat de store et de 3 radiateurs à bain d'huile (site de Firminy : 174,20 €)
- Achat de casques sans fils (Saint-Flour et Mauriac : 1 168,66 €)
- Installation de 3 oculi (CFP Saint-flour : 1 115,64 €)
- Achat d'un siège ergonomique (Trésorerie de Saint Mamet : accord de principe, le Médecin de Prévention sera consulté sur le type de matériel à acquérir)
- Achat de 2 fontaines à eau (Direction et Saint-flour : cofinancement de 50 %, soit 696 €)

– Remplacement de moquette par des dalles PVC (BDV/PCE/BCR : 5 027,62 €)

Les représentants CGT se sont abstenus lors de la présentation de cette proposition. Celle-ci a été retenue par 2 voix POUR (1 Solidaires, 1 CGT-FO).

La CGT a proposé un cofinancement de cette opération, rappelant que c'était la pratique habituelle du CHS pour ce type de travaux.

M. DEFAYS estime que ce type de travaux relève pleinement du CHS et précise que le budget départemental ne peut rien engager sur cette opération.

La CGT considère que le budget CHSCT n'est pas là pour pallier aux insuffisances du budget départemental et craint que multiplier ce genre de pratique ne revienne à nier l'existence même de l'instance.

## **X – Questions diverses**

M. DEFAYS nous informe des chantiers qui seront soumis au prochain CHSCT : isolation thermique à Maurs et remplacement des fenêtres au deuxième étage du CFP de Saint-flour

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 12 h.